

À Saint-Denis, le 17 mars 2020

À Madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-saint-Denis  
À Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

**Objet: Préavis de grève pour la période du 24 au 31 mars 2020.**

Madame, Messieurs

SUD ÉDUCATION Créteil a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'Académie de Créteil pour la période du 24 au 31 mars 2020.

En effet nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions sur les thèmes :

- Manque d'effectifs dans les lycées et dans les collèges
- Pour la prise en charge des risques environnementaux
- Remplacement des personnels absents
- Défense de la fonction publique
- Amélioration des conditions de travail
- Respect et droits des personnels
- Résistance aux abus de la hiérarchie
- Défense du droit syndical
- Maintien de la journée continue
- Contestation du règlement temps de travail – Région Ile de France
- Contre les pressions et abus de pouvoir de la hiérarchie
- Contre l'atteinte à l'exercice du droit syndical
- Contre l'organisation pathogène du travail
- Titularisation des précaires
- Contre le décret rythme scolaire
- Contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Je vous prie de croire, madame le recteur, à notre attachement au service public de l'éducation.

Pour SUD EDUCATION CRETEIL  
Jules Siran, co-secrétaire général académique

